L'événement

La refonte du système de distribution de la presse en 3 questions

C'est le dernier rebondissement en date dans la crise que connaissent Presstalis en particulier, et le système de distribution de la presse en général. Une augmentation exceptionnelle de « *quelques centimes* » du prix de vente des quotidiens et magazines serait à l'étude pour financer la restructuration de la messagerie au bord de la liquidation judiciaire. Après l'Etat et les éditeurs, ce seraient donc les Français eux-mêmes qui contribueraient au sauvetage financier de Presstalis. « *L'idée serait de mettre les éditeurs de presse à contribution, en augmentant temporairement le prix de vente de leurs titres, pour alimenter un fonds* », a expliqué, le 12 janvier, un spécialiste du dossier à l'AFP, confirmant une information de *la Correspondance de la presse*. Si rien n'est encore décidé, l'hypothèse a été amplement commenté tout le week-end sur les réseaux sociaux. La rédaction des *Clés de la presse* vous propose d'y voir plus clair à travers trois interrogations de fond.

1. Faut-il sauver Presstalis à tout prix ?

La question peut sembler saugrenue car il s'agit de l'acteur prépondérant du système de distribution, mais certains professionnels n'hésitent pas à poser la question.

Non. Le 8 janvier, le SAEP (le Syndicat de l'association des éditeurs de presse, représentant les éditeurs de presse indépendants) a ainsi demandé à l'Etat la création d'un fonds d'indemnisation de 100 millions d'euros pour sauvegarder les entreprises indépendantes, dans la perspective d'une « *liquidation de Presstalis* », Dans un courrier adressé au ministre de l'Economie et des Finances, à la ministre de la Culture et au ministre de l'Action publique et des Comptes publics, le syndicat fait part de sa crainte de voir le système s'effondrer en cas de défaillance de Presstalis, et s'oppose à une sauvegarde de la messagerie au détriment des petits éditeurs.

De son côté, MLP a tenu à rappeler, le 11 janvier, n'avoir « *aucune responsabilité dans la situation financière de Presstalis* », en estimant que « *la résolution de ses problèmes est du ressort de son conseil d'administration, de ses coopératives, de ses éditeurs et, le cas échéant, des pouvoirs publics* », avant de confirmer « *sa détermination à participer à toute solution concernant le réseau de distribution qui est le bien commun de toute la filière* ».

Oui. C'est parce que le sort de Presstalis est essentiel aux yeux des pouvoirs publics que la messagerie peut poursuivre ses activités. Car pour une société lambda, les fondamentaux de l'entreprise (309 millions d'euros de fonds propres négatifs et des pertes de 47 millions d'euros en 2016 pour un chiffre d'affaires de 177 millions d'euros) auraient déjà entraîné un arrêt de l'activité. D'autant que les résultats 2017 s'annoncent bien pires avec une activité encore en baisse. Surtout, la trésorerie est tellement tendue que la nouvelle Pdg, Michèle Benbunan, arrivée en novembre, a été contrainte de geler jusqu'à fin janvier une partie de ses paiements aux éditeurs de presse, pour combler un besoin de 37 millions.

Bilan. Si le sort de Presstalis ne doit pas être négligé, la réflexion ne doit pas se limiter au sort de la messagerie, mais prendre en compte la réorganisation de toute la filière.

2. Faut-il un big bang, ou un énième aménagement ?

Là encore, les avis divergent. Lors du dernier salon de la Presse au futur, Hervé Romatet, le Pdg de Conde Nast France… et administrateur de Presstalis, avait été direct. « *Le système de distribution est à bout de souffle, obsolète, au bord du collapse*, avait-il dit à la tribune. *Il faut refonder de fond en comble la logique de la distribution en France* ». Mais tous les groupes de presse y sont-ils prêts ? Editeurs de quotidiens et de presse magazine pourront-ils trouver un accord sur ce point ? Ce qui semble sûr, c'est qu'un nouveau statu quo visant à maintenir le système existant à bout de bras ne paraît pas réaliste.

Derrière cette interrogation, qui avait déjà été posée en 2010 et 2011, lors de la dernière crise de Presstalis, se cachent en fait de très nombreuses questions, non négligeables.

- **Faut-il toucher à la loi Bichet** qui encadre le système depuis 71 ans malgré des aménagements apportés au fil des ans ? Le système de distribution de la presse reste l'un des seuls où le commerçant ne peut pas choisir les produits et les quantités reçues.
- **Faut-il revoir la gouvernance,** adoptée en 2011, autour du Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP) et l'Autorité de régulation de la distribution de la presse (ARDP) ?
- **Faut-il maintenir,** modifier ou supprimer les aides de l'Etat à la presse ?

3. Où en est-on aujourd'hui ?

Pour l'instant, c'est le grand flou, mais les choses pourraient se décanter rapidement. Michèle Benbunan doit présenter dans les jours ou semaines qui viennent les grands axes d'un plan stratégique pour redresser Presstalis une bonne fois pour toute. C'est la mission pour laquelle elle a été recrutée à l'automne dernier. Mais c'est bien du côté de la rue de Valois, siège du ministère de la Culture, que les regards sont tournés. Mandaté par les ministères de l'Economie et de la Culture pour réfléchir sur la filière dans son ensemble, Gérard Rameix, ancien président de l'Autorité des marchés financiers, aurait remis son rapport fin décembre, mais sa mission serait prolongée de quelques mois pour approfondir plusieurs pistes. De son côté, Marc Schwartz a quitté la semaine dernière ses fonctions de directeur de cabinet de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, pour « *participer prochainement à une mission sur l'avenir de la distribution de la presse* », qui comprendrait une réflexion sur la réforme de la loi Bichet. Le feuilleton risque donc de durer encore quelque temps.

Didier Falcand